

DYNE X TM ● ● ●

Microphone USB

DX-USBMIC

GUIDE DE L'UTILISATEUR



Table des matières

| | |
|---------------------------------------|---|
| Introduction | 2 |
| Fonctionnalités | 2 |
| Configuration système requise | 2 |
| Fonctionnement du microphone USB..... | 3 |
| Problèmes et solutions..... | 3 |
| PC | 3 |
| Macintosh..... | 4 |
| Spécifications | 4 |
| Avis juridiques..... | 4 |
| Garantie limitée d'un an | 5 |

Introduction

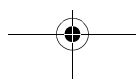
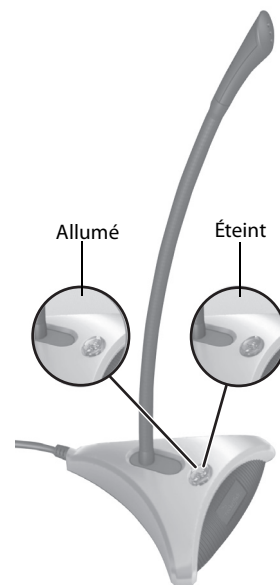
Félicitations d'avoir acheté ce microphone USB de Dynex. Le microphone DX-USBMIC est facile à utiliser et à installer.

Fonctionnalités

- Tige du microphone flexible multidirectionnelle et qui peut prendre des formes multiples
- Bouton marche/arrêt
- Le témoin vert s'allume quand le microphone est prêt à être utilisé

Configuration système requise

- Windows Vista, Windows XP, Windows 2000, Windows ME, Windows 98 SE et Mac OS 10.4.8 et supérieur
- Port USB





Fonctionnement du microphone USB

Remarque : le microphone peut être connecté au port USB avant ou après le démarrage de l'ordinateur.

Pour connecter et utiliser le microphone :

- 1 Connecteur USB du microphone à un port USB disponible de l'ordinateur.
- 2 Appuyer sur le bouton marche/arrêt. Le témoin de mise sous tension s'allume et le microphone est prêt à être utilisé.
- 3 Régler le microphone flexible sur la position souhaitée.
- 4 Pour éteindre le microphone, appuyer de nouveau sur la touche marche/arrêt. Le témoin de mise sous tension s'éteint.

Problèmes et solutions

Si le microphone ne fonctionne pas, essayer les solutions ci-après.

PC

- Vérifier que le microphone est connecté à un port USB. Essayer de le déconnecter, puis de le reconnecter.
- Vérifier que le volume du microphone et de lecture n'est pas mis en sourdine et que son niveau pour ces périphériques est en position moyenne.
- Vérifier que l'application au cours d'utilisation est configurée pour utiliser le périphérique audio USB (USB Audio Device) pour l'enregistrement.
- Vérifier que le périphérique est listé dans le Gestionnaire de périphérique (Device Manager). Cliquer sur **Start** (Démarrer), **Settings** (Configuration), **Control Panel** (Panneau de configuration) **System** (Système), puis sélectionner l'onglet Device Manager [Gestionnaire de périphériques] (l'onglet Hardware [Matériel], Device Manager pour Windows XP, Windows 2000 et Windows ME). Cliquer sur **View** (Afficher), puis sur **Devices by type** (Périphériques par type). Afficher la liste des entrées dans **Sound, video and game controllers** (Contrôleurs son, vidéo et jeu). **USB Composite Device** (Périphérique USB composite) doit être listé. Sinon déconnecter et reconnecter le microphone au port USB puis, redémarrer l'ordinateur.
- Il est possible que l'ordinateur se fige quand le périphérique est connecté. Si cela se produit, contacter le fabricant de l'ordinateur pour toute assistance.
- En cas de problèmes avec la qualité de l'enregistrement du son, régler la qualité de l'enregistrement du magnétophone sur 16 bits en allant à **File** (Fichier), **Properties** (Propriétés), **Convert Now** (Convertir maintenant). Dans **Name** (Nom), cliquer sur **CD Quality** (Qualité CD).



Macintosh

- Vérifier qu'il n'existe qu'un seul microphone USB connecté à un port USB.
- Vérifier que la version du système d'exploitation est bien OS 10.4.8 ou supérieure. Les systèmes d'exploitation antérieurs à OS 10.4.8 ne sont pas compatibles avec ce périphérique.
- Vérifier le niveau du volume.

Spécifications

| | |
|-------------------------------|---|
| Sensibilité à l'entrée | - 47 +/- 3 dB (0 dB = 1 V/Pascal à 1 kHz) |
| Réponse en fréquence | 150 à 10 000 Hz (+/- 10 dB) |
| Directivité | Unidirectionnel |

Avis juridiques

FCC article 15

Cet appareil est conforme à l'article 15 du règlement de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables et (2) ce dispositif doit accepter toutes interférences reçues, y compris celles risquant d'entraîner un fonctionnement préjudiciable.

Cet équipement a été mis à l'essai et déclaré conforme aux limites prévues pour un appareil numérique de classe B, définies dans la section 15 de la réglementation FCC. Ces limites ont été établies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences préjudiciables lors d'une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et diffuse des ondes radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions dont il fait l'objet, il peut provoquer des interférences préjudiciables aux communications radio. Cependant, il n'est pas possible de garantir qu'aucune interférence ne se produira pour une installation particulière.

Si cet équipement produit des interférences préjudiciables lors de réceptions radio ou télévisées, qui peuvent être détectées en éteignant puis en rallumant l'appareil, essayer de corriger l'interférence au moyen de l'une ou de plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur la prise secteur d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est relié.
- Contacter le revendeur ou un technicien qualifié pour toute assistance.

Déclaration NMB-003 du Canada

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Garantie limitée d'un an

Dynex Products (« Dynex ») garantit au premier acheteur de ce **DX-USBMIC** neuf (« Produit »), qu'il est exempt de vices de fabrication et de main-d'œuvre à l'origine, pour une période d'un (1) an à partir de la date d'achat du Produit (« Période de garantie »). Ce Produit doit avoir été acheté chez un revendeur agréé des produits de la marque Dynex et emballé avec cette déclaration de garantie. Cette garantie ne couvre pas les produits remis à neuf. Les conditions de la présente garantie s'appliquent à tout Produit pour lequel Dynex est notifié, pendant la Période de garantie, d'un vice couvert par cette garantie qui nécessite une réparation.

Quelle est la durée de la couverture?

La Période de garantie dure un an (365 jours) à compter de la date d'achat de ce Produit. La date d'achat est imprimée sur le reçu fourni avec le Produit.

Que couvre cette garantie?

Pendant la Période de garantie, si un vice de matériau ou de main-d'œuvre d'origine est détecté sur le Produit par un service de réparation agréé par Dynex ou le personnel du magasin, Dynex (à sa seule discrétion) : (1) réparera le Produit en utilisant des pièces détachées neuves ou remises à neuf; ou (2) remplacera le Produit par un produit ou des pièces neuves ou remises à neuf de qualité comparable. Les produits et pièces remplacés au titre de cette garantie deviennent la propriété de Dynex et ne sont pas retournés à l'acheteur. Si les Produits ou pièces nécessitent une réparation après l'expiration de la Période de garantie, l'acheteur devra payer tous les frais de main-d'œuvre et les pièces. Cette garantie reste en vigueur tant que l'acheteur reste propriétaire du Produit Dynex pendant la Période de garantie. La garantie prend fin si le Produit est revendu ou transféré d'une quelconque façon que ce soit à tout autre propriétaire.

Comment obtenir une réparation sous garantie?

Si le Produit a été acheté chez un détaillant, le rapporter accompagné du reçu original chez ce détaillant. Prendre soin de remettre le Produit dans son emballage d'origine ou dans un emballage qui procure la même qualité de protection que celui d'origine. Si le Produit a été acheté en ligne, l'expédier accompagné du reçu original à l'adresse indiquée sur le site Web. Prendre soin de remettre le Produit dans son emballage d'origine ou dans un emballage qui procure la même qualité de protection que celui d'origine.

Pour obtenir le service de la garantie à domicile pour un téléviseur avec écran de 25 po ou plus, appeler le 1-888-BESTBUY. L'assistance technique établira un diagnostic et corrigera le problème au téléphone ou enverra un technicien agréé par Dynex pour la réparation à domicile.

Où cette garantie s'applique-t-elle?

Cette garantie ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie limitée

La présente garantie ne couvre pas :

- la formation du client;
- l'installation;
- les réglages de configuration;
- les dommages esthétiques;
- les dommages résultants de catastrophes naturelles telles que la foudre;
- les accidents;
- une utilisation inadaptée;
- une manipulation abusive;
- la négligence;
- une utilisation commerciale;
- la modification de tout ou partie du Produit;
- un écran plasma endommagé par les images fixes (sans mouvement) qui restent affichées pendant de longues périodes (rémanentes).



La présente garantie ne couvre pas non plus :

- les dommages ayant pour origine une utilisation ou une maintenance défectueuse;
- la connexion à une source électrique dont la tension est inadéquate;
- toute réparation effectuée par quiconque autre qu'un service de réparation agréé par Dynex pour la réparation du Produit;
- les produits vendus en l'état ou hors service;
- les consommables tels que les fusibles ou les piles;
- les produits dont le numéro de série usine a été altéré ou enlevé.

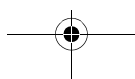
LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT, TELS QU'OFFERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE, CONSTITUENT LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR. DYNEX NE SAURAIT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, RÉSULTANT DE L'INEXÉCUTION D'UNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE SUR CE PRODUIT, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE DONNÉES, L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE PRODUIT, L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ OU LA PERTE DE PROFITS. DYNEX PRODUCTS N'OCTROIE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE RELATIVE À CE PRODUIT; TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES POUR CE PRODUIT, Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE TELLE QUE DÉCRITE CI-DESSUS ET AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUERA APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE RECONNAISSENT PAS LES LIMITATIONS DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES GARANTIES IMPLICITES. PAR CONSÉQUENT, LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À L'ACHETEUR ORIGINAL. LA PRÉSENTE GARANTIE DONNE À L'ACHETEUR DES GARANTIES JURIDIQUES SPÉCIFIQUES; IL PEUT AUSSI BÉNÉFICIER D'AUTRES GARANTIES QUI VARIENT D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

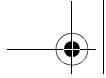
Pour contacter Dynex :

Pour toute assistance technique, appeler le 1-800-305-2204.
www.dynexproducts.com

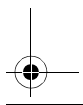
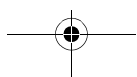
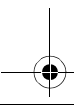
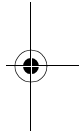
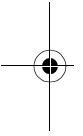
Distribué par Best Buy Purchasing, LLC
7601 Penn Avenue South, Richfield, Minnesota, É.-U. 55423-3645
© 2009 Best Buy Enterprise Services, Inc.

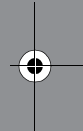
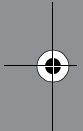
Tous droits réservés. DYNEX est une marque de commerce de Best Buy Enterprise Services, Inc. déposée dans certains pays. Tous les autres produits et noms de marques sont des marques de commerce appartenant à leurs propriétaires respectifs.





Avis juridiques





DYNEX™

www.dynexproducts.com (800) 305-2204

© 2009 Best Buy Enterprise Services, Inc. Tous droits réservés.
DYNEX est une marque de Best Buy Enterprise Services, Inc. déposée dans certains pays.
Tous les autres produits ou noms de marques sont des marques de commerce qui
appartiennent à leurs propriétaires respectifs.
Distribué par Best Buy Purchasing, LLC
7601 Penn Ave. South, Richfield, MN 55423 É.-U.

08-1870
FRENCH

